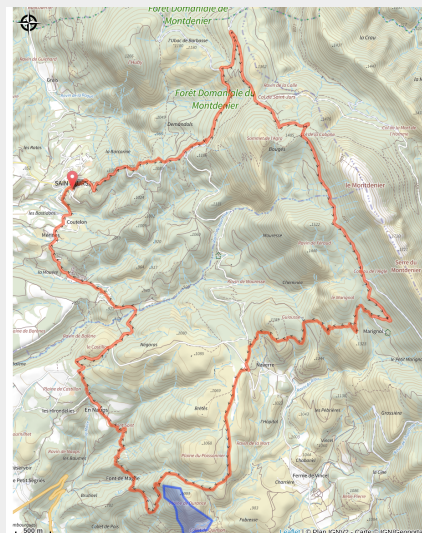


150 - N°4 Secteur Verdon - La Saint-Jursienne - Rouge

Alpes-de-Haute-Provence



(0)

Infos pratiques

Pratique : VTT

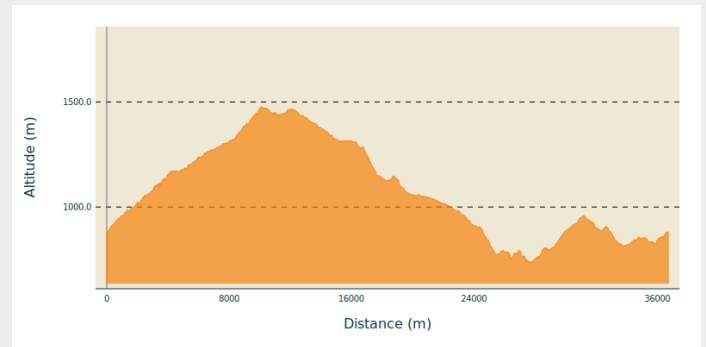
Longueur : 26.5 km

Dénivelé positif : 1573 m

Difficulté : Rouge (difficile)

Itinéraire

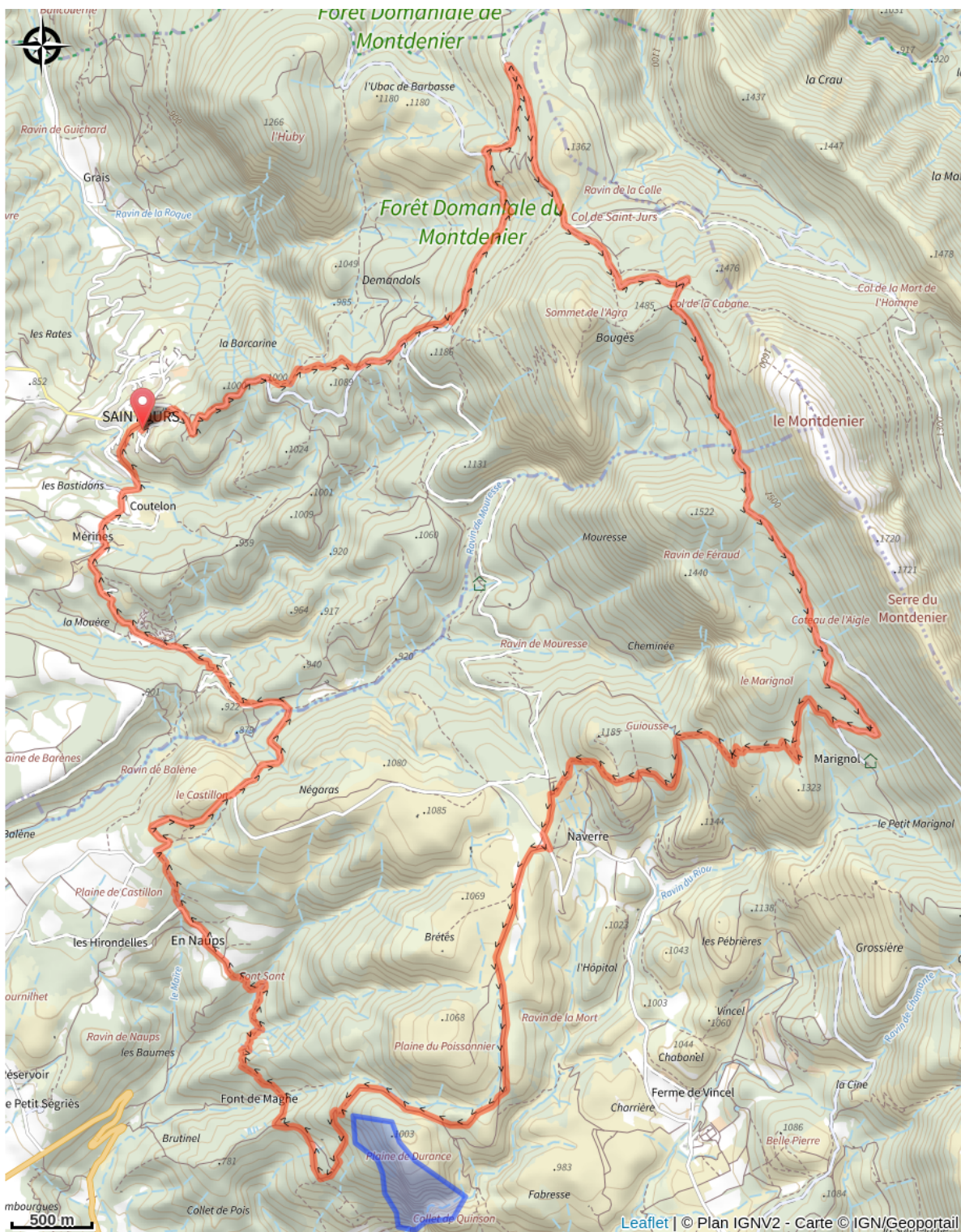
Profil altimétrique



Altitude min 735 m Altitude max 1477 m

Au départ du petit village de Saint-Jurs, montée par une piste dans la forêt domaniale. Après ce départ rythmé par de petites portions sur des sentiers monotraces, poursuivez l'ascension jusqu'au col de Saint-Jurs et au col de la Cabane. Vous emprunterez une piste roulante et apprécierez le paysage de montagne parsemé de Mélèzes et de Pins (à ~1400 m d'altitude). Vous redescendrez par un joli petit sentier technique et rocailleux en direction du village de Moustiers-Sainte-Marie, pour ensuite prendre le parcours noir n°5 vers le lieudit « En Naups ». Puis, suivez la portion sur une route goudronnée pour rejoindre enfin le point de départ par une piste qui remonte vers Saint-Jurs.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Vautour fauve

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Verdon

Anne FERMENT - 04 92 74 68 00 - aferment@parcduverdon.fr

ATTENTION : nidification du Vautour fauve !

En concertation avec les acteurs locaux, une zone de sensibilité a été définie autour des secteur de nidification du Vautour fauve.

Le Vautour fauve est sensible au dérangement. Afin de favoriser les conditions de reproduction jusqu'à l'envol des poussins, **il est demandé, pendant la période du 1er janvier au 31 août :**

- de ne pas survoler les zones de sensibilité (drones, aéronefs motorisés ou non)
- de ne pas mettre en place des équipements de highline
- d'éviter d'utiliser les voies d'escalade sensibles.

La liste des voies d'escalade sensibles vis-à-vis de la nidification de ce rapace est disponible sur le lien suivant :

[Liste des voies d'escalade sensibles](#)

Ces voies sont dites sensibles car elles passent dans, à proximité immédiate des nids ou bien sont visibles depuis les nids.

Cette liste est mise à jour chaque année par la Ligue pour la protection des oiseaux PACA.